



LEGS ET DONATIONS

OFFREZ UN MONDE SANS FAIM EN HÉRITAGE



L'IMPORTANCE D'UN MONDE SANS FAIM



La vie est souvent pleine de surprises : elle vous procure des moments difficiles, parfois, mais aussi de belles rencontres, de beaux projets, des moments de joie. Il y a beaucoup de choses que vous ne pouvez pas prévoir. Cependant, l'empreinte que vous souhaitez laisser à l'humanité : vous pouvez la planifier.

Si vous tenez cette brochure dans les mains, c'est que vous réfléchissez à la meilleure façon d'organiser votre succession, de penser à ce que vous aurez accompli tout au long de votre existence et à la façon dont vous aimeriez en laisser le souvenir.

Il n'est certes pas agréable de penser au jour où l'on ne sera plus. Pourtant, il est bon de se demander ce qui se passera alors avec votre argent, tout particulièrement si vous n'avez pas de descendants ou frères et sœurs.

Voulez-vous continuer à contribuer à la construction d'un monde meilleur et plus juste, au-delà même de votre décès ?

En disposant par voie de testament ou autre vis-à-vis de SOS Faim, votre pouvoir d'agir dépasse la frontière de votre existence. Vous contribuerez à offrir un avenir aux trop nombreuses personnes qui, aujourd'hui encore, souffrent de la faim ou de la malnutrition.

Un magnifique projet de vie que nous vous aiderons à concrétiser pas à pas et en toute confiance. Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous informer sur les différentes possibilités existantes. Par ailleurs, si vous souhaitez obtenir des conseils spécifiques, nous vous conseillons de prendre contact avec un notaire.



Céline Depiesse,
Présidente de SOS Faim Luxembourg

LA FAIM DANS LE MONDE EST UNE RÉALITÉ...



645 millions de personnes souffrent de la faim, soit 1 personne sur 11.



2,8 milliards de personnes n'ont pas accès à une alimentation saine et équilibrée, soit 1 personne sur 4.



Près de 80% des personnes qui souffrent de la faim sont des paysans (éleveurs, pêcheurs, agriculteurs) et leurs familles.



Au niveau mondial, environ 33% de nos sols sont modérément à fortement dégradés.

... MAIS PAS UNE FATALITÉ !

SOS Faim est une ONG de développement luxembourgeoise qui, depuis 1993, lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural en soutenant l'agriculture familiale.

Pour combattre la faim et la malnutrition, il est indispensable d'agir à différents niveaux et ainsi avoir une approche globale. C'est pourquoi SOS Faim s'appuie sur 3 axes, véritables leviers : l'agriculture, les droits et la finance agricole.

Ainsi, SOS Faim donne aux paysans du Sud les moyens d'améliorer eux-mêmes leur situation alimentaire, économique et sociale de façon durable pour qu'au final, ils deviennent autonomes.

En partenariat avec des organisations locales, SOS Faim leur offre des moyens pour leur faciliter l'accès à la terre, à l'eau, à des semences de qualité, à des formations et à des financements adaptés.

LE COEUR DE SOS FAIM



NOTRE VISION

SOS Faim aspire à un monde où les hommes et les femmes voient leurs droits respectés, plus particulièrement le droit des peuples à une alimentation adéquate, produite dans le respect de l'environnement naturel, social et culturel.

NOTRE MISSION

SOS Faim agit pour la transformation du système agricole et alimentaire en accompagnant des organisations engagées pour le développement de l'agriculture familiale durable et en promouvant une consommation alimentaire responsable.

VALEURS

ÉQUITÉ

DIGNITÉ

ENGAGEMENT

SOLIDARITÉ



L'APPROCHE DE SOS FAIM EST SINGULIÈRE

Nous sommes convaincus que, nos partenaires africains, acteurs locaux, sont les mieux placés pour comprendre leurs propres enjeux, appréhender leurs problématiques, s'adapter à leurs contextes et, enfin, y apporter des solutions. C'est pourquoi SOS Faim appuie financièrement ses partenaires de manière globale et souple. L'accompagnement non financier est tout aussi important. Il est animé de franchise, de sincérité, de respect et d'apprentissage mutuels.

SOS Faim intervient dans 6 pays africains (Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Mali, Niger et Sénégal), en faveur de 30 partenaires (organisations de producteurs agricoles, institutions de microfinance, associations de défense des droits des paysans) qui cumulent plus de 3.000.000 de personnes touchées.

Le travail de SOS Faim en Afrique est complété par un important travail de sensibilisation et de plaidoyer au Luxembourg.

PARTENAIRES ET TÉMOIGNAGES



BÉNIN - AAGAC



AAGAC est une association créée en 2026 pour héberger les activités pédagogiques organisées à la ferme SAIN dans le département de l'Ouémé, au Bénin. La ferme SAIN gérée par AAGAC est un lieu d'apprentissage et de formations pour développer des modes de cultures alternatifs, préservant la santé et l'environnement. Casimir Gbondjinon, agriculteur et ancien élève de la ferme SAIN.

« Le fait de pouvoir produire de la nourriture sans utiliser de produits chimiques de synthèse qui détruisent nos sols et nous rendent malades, a été ma plus grande motivation. »

NIGER - FUCOPRI



La **FUCOPRI** a développé une expertise dans la structuration des producteurs agricoles et le développement des services pour les riziculteurs. Particulièrement, elle apporte son appui aux femmes pour transformer et commercialiser localement le riz.

« Grâce au groupement, on s'entraide et on affronté les difficultés ensemble. »



MALI - CVECA - ON SEGOU



L'institution de microfinance met en place des caisses rurales autogérées par les communautés locales dans 65 villages. Environ 70% du portefeuille de crédit de l'Institut de microfinance (IMF) est agricole et compte 55 500 clients actifs. Mamadou Keïta, Agriculteur.

« Grâce à l'implémentation de la caisse dans notre village, nous sommes désormais en mesure de cultiver environ 8 hectares de terre, ce qui nous permet de garantir notre sécurité alimentaire pour l'année. »

ÉTHIOPIE - FC



Facilitators for Change aspire à voir des communautés prospères et résilientes. Sa mission consiste à travailler avec des groupes vulnérables avec une approche communautaire, pour que les populations s'approprient leur processus de développement. Le travail de FC permet de renforcer les capacités et autonomisation des femmes, la formation professionnelle de groupe d'enfants et le renforcement de la sécurité alimentaire en milieu rural.

« Je ne suis plus inquiète du lendemain comme avant ; je me sens plus forte et j'ai confiance. »



SÉNÉGAL - FONGS



La **FONGS** est une faïtière rassemblant 33 OP ou « associations » membres. Elle propose les accompagner à développer leurs activités économiques liées à la production, la transformation et la commercialisation de produits agricoles, tout en assurant des conditions de vie dignes aux paysans et en préservant l'environnement. La FONGS est reconnue dans toute l'Afrique de l'Ouest pour son engagement en faveur du mouvement paysan. Abdou Hadji Badji, agropasteur et Secrétaire général de la FONGS.

« J'ai adhéré à la FONGS pour participer à l'amélioration des conditions de vie et à la défense des exploitations familiales qui nourrissent le pays. »



COMMENT POUVEZ-VOUS DISPOSER DE VOS BIENS ?



LE TESTAMENT

Le legs passe par le testament. Il faut donc en rédiger un pour léguer une partie de votre patrimoine à SOS Faim. Le testament est un document officiel qui stipule vos dernières volontés et vous permet de définir exactement ce que vous souhaitez léguer, à qui et sous quelles conditions. Pour être valable, il doit revêtir la forme notariée ou bien la forme d'un écrit de votre main, daté et signé. Il vous permet de régler votre héritage en vous assurant que votre dernier souhait sera respecté, et vous procure ainsi une certaine tranquillité d'esprit.

ASSURANCE VIE

Vous pouvez également ajouter SOS Faim à la clause bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie. C'est une façon simple et efficace de contribuer à la construction d'un avenir meilleur pour les paysans du Sud.

LA DONATION

La donation est un contrat par lequel vous transmettez à SOS Faim les droits ou la propriété d'un bien, de façon immédiate et irrévocable, pour agir concrètement de votre vivant. Pour être valable, une donation doit remplir les conditions de forme de l'acte notarié.



QU'EST-CE QU'UN LEGS ?

- Le legs est une disposition qui permet de désigner formellement un ou plusieurs bénéficiaires qui recevront, à votre décès, tout ou une partie de votre patrimoine. Il est ainsi possible de transmettre un ou plusieurs biens, ou une somme d'argent, à SOS Faim pour apporter votre soutien à notre combat contre la faim.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES FORMES DE LEGS ?

- **LE LEGS UNIVERSEL**
Transmettre l'ensemble de votre patrimoine à SOS Faim
- **LE LEGS À TITRE UNIVERSEL**
Transmettre une partie (30%, ¼, ...) ou une catégorie (immobiliers, avoirs bancaires, mobiliers...) de votre patrimoine à SOS Faim et répartir le reste entre différents légataires.
- **LE LEGS PARTICULIER**
Transmettre un ou plusieurs biens déterminés à SOS Faim.



POURQUOI LÉGUER À SOS FAIM ?

SOS Faim est une ONG sérieuse et reconnue, active depuis 1993 au Luxembourg.

Léguer tout ou une partie de votre patrimoine à SOS Faim, c'est donner une nouvelle vie à votre argent en aidant les trop nombreuses personnes qui souffrent encore aujourd'hui de la faim.

C'est l'assurance que votre générosité bénéficie directement aux populations locales. Vos dons et legs sont directement versés à des partenaires locaux tels que des organisations paysannes, des associations de producteurs ou des institutions de microfinance.

Sans testament ni héritier, votre patrimoine revient à l'État. Léguer à SOS Faim, c'est s'assurer que votre héritage est mobilisé au service d'une cause qui dépasse les frontières. En rédigeant un testament, vous choisissez le destin de vos biens.

SOS Faim est membre de don en Confiance Luxembourg.



**LÉGUER À SOS FAIM, C'EST
DONNER DE L'ESPOIR ET OFFRIR
UN MONDE MEILLEUR AUX
GÉNÉRATIONS FUTURES.**

Le notaire restera votre meilleur conseiller pour votre testament. Rendez-vous sur www.notariat.lu pour trouver la liste des notaires près de chez vous.

En toute discrétion et sans prétendre remplacer les conseils de votre notaire, nous sommes à l'écoute de vos souhaits ou de vos questions.

CONTACTEZ-NOUS :

+352 49 09 96

donateur@sosfaim.org





Éditeur responsable :

SOS FAIM,
17-19 Av. de la Libération,
L-3850 Schifflange

Graphisme :

Intrépide Studio,
41 Rue du puits Romain,
L-8070 Bertrange

LU22 1111 0055 5526 0000